

Maître Thierry BAQUET, membre de la SCP DOMINIQUE-DROUX & BAQUET, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 14 allée Michelet - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS, **Tél. : 01 48 47 43 47**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur.

UN LOGEMENT et UNE CAVE à AULNAY-SOUS-BOIS (93) **19 rue du Quatre Septembre**

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MARDI 06 DECEMBRE 2022 à 13 H 30

Cette vente a lieu à la requête de la **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE**, société coopérative à capital et personnel variables, dont le siège social est à PARIS 12^{ème}, 26 quai de la Rapée, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 775 665 615, représentée par ses dirigeants légaux domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat Maître Thierry BAQUET, membre de la SCP DOMINIQUE-DROUX & BAQUET, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

DESIGNATION DES LOTS MIS EN VENTE

Dans un ensemble immobilier sis à **AULNAY-SOUS-BOIS (93), 19 rue du Quatre Septembre**, cadastré section BX numéro 141 pour 04 a 38 ca.

LE LOT N° 28 de l'EDD et de copropriété : Dans le bâtiment B, au rez-de-chaussée, première porte à gauche, **UN LOGEMENT** comprenant selon procès-verbal de description établi le 16 février 2022 par Maître Bertrand TRUTTMANN, Huissier de Justice associé au KREMLIN-BICETRE (94) : une pièce en entrant avec coin-cuisine, une chambre et une salle d'eau avec w.-c.

SUPERFICIE (Loi Carrez) : **18,79 m²**

Droit aux w.-c. communs sur le palier. Et les 58/1.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

LE LOT N° 25 de l'EDD et de copropriété : Dans le bâtiment B, au sous-sol, **UNE CAVE de 6,12 m²** portant le numéro 17.

Et les 2/1.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

► **Les lieux sont LIBRES de toute occupation.**

MISE A PRIX : 13.000 Euros (Treize mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères

Fait et rédigé aux PAVILLONS-SOUS-BOIS (93), le 7 octobre 2022. Signé : Maître Thierry BAQUET.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY où il a été déposé sous la Référence Greffe 22/04642.
- A **Maître Thierry BAQUET**, membre de la SCP DOMINIQUE-DROUX & BAQUET, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 14 allée Michelet, 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS, **Tél. : 01 48 47 43 47**.
- A **Maître Xavier NORMAND-BODARD**, de la SCP NORMAND & Associés, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 7 place de Valois, 75001 PARIS, **Tél. : 01 47 20 30 01**.

Sur les lieux pour visiter le LUNDI 28 NOVEMBRE 2022 de 14 heures 30 à 15 heures 30. (Port du masque recommandé)
